



Parents fumeurs devant leurs enfants, à quand une réglementation ?

Rubrique : questions-réponses - Date : samedi 30 mars 2013

Parents fumeurs tousseurs : enfants fumeurs tousseurs. A quand de nouvelles lois pour protéger un enfant dans son lieu d'habitation ?

Maltraitance, mise en danger de la vie d'autrui par des parents fumeurs : Quels recours juridiques pour protéger les petits ?

Quand la responsabilité pénale des parents fumeurs vis à vis de leurs enfants sera-t-elle reconnue ?

Réponse :

Ce que vous mettez en cause de manière très pertinente ne trouve pas nécessairement sa solution dans une surenchère de lois. En effet, la raison profonde de ces comportements invraisemblables tient essentiellement dans la mauvaise connaissance ou la mauvaise appréciation des véritables dangers encourus par celui qui, volontairement ou contre son gré, respire la fumée de tabac.

Les lois, les décrets et l'information permanente sur le fléau du tabagisme rencontrent deux écueils majeurs :

1. Entre la cause (fumée) et l'effet (maladie ou mort), il se passe un temps souvent important qui n'est pas favorable à la perception du lien entre cause et effet comme il peut exister entre l'alcool au volant et l'accident mortel.
2. les pouvoirs publics, pris dans la schizophrénie risques santé / taxe pour le budget , font preuve d'une tolérance coupable face aux infractions et aux délits permettant ainsi à ceux qui font commerce du tabac de consolider leur discours pour relativiser les effets du tabac et en faire illégalement la promotion.

L'annonce, en 2007, d'une protection contre la fumée de tabac des espaces ouverts au public a entraîné une prise de conscience collective et, contrairement à ce que prédisaient les fabricants de tabac, la réduction de consommation des fumeurs au travail, au café et au restaurant, loin d'être compensée au domicile, a poussé une grande partie de ces fumeurs à fumer sur le balcon ou dehors mais plus à la maison. Si, à cette occasion, le tabac avait perdu son image de norme socialement valorisante, il redevient à nouveau, chaque jour un peu plus, un produit banal de consommation courante grâce à la tolérance coupable des pouvoirs publics.

Si l'attitude de ces pouvoirs publics était plus responsable face à ce fléau de santé publique et s'il refusaient, dans le cadre des lois en vigueur, toutes les mises en valeur de l'acte de fumer (terrasses, chicha, cigarette électronique, promotion éhontée dans les films, ...) il n'y aurait bien vite plus personne pour oser fumer en présence d'enfants dans une auto, et sans avoir à légiférer.